



ANNEXE 1 RÈGLEMENT

TREMPLIN DU MÛRS

SAMEDI 3 FÉVRIER 2018 À 20H

INSCRIPTION AVANT LE 13 JANVIER 2018

PLUS D'INFOS AUPRÈS DE L'ESPACE JEUNES, 12 CHEMIN DE BELLEVUE 49610 MÛRS-ÉRIGNÉ

AU 02 41 444 441 OU À RESPONSABLE.JEUNES-VILLE-MURS-ERIGNE.FR

DOSSIER D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DISPONIBLES SUR WWW.MURS-ERIGNE.FR



Annexe 1 au Règlement du Tremplin du Mûrs

Formulaire d'inscription

Tremplin du Mûrs
Samedi 3 février 2018 à 20h
Centre Culturel Jean Carmet

Nom du groupe ou de l'artiste :

.....

Si groupe, nom et prénom du représentant du groupe :

.....

Adresse de l'artiste ou du représentant du groupe :

.....

.....

.....

Téléphone de l'artiste ou du représentant du groupe :

Email de l'artiste ou du représentant du groupe :

.....

Site internet de l'artiste ou du groupe :

.....

Quel est le statut juridique de votre structure (association, entreprise...) ?

.....

Êtes-vous sociétaire de la SACEM ? Oui Non

Si oui merci de remplir le formulaire SACEM 'liste des œuvres diffusées'.

.....
.....
.....

Quelles sont vos expériences artistiques (studio, résidences, ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nombre total de compositions de l'artiste ou du groupe :

.....

Durée totale approximative des compositions de l'artiste ou du groupe :

.....

Fait à :

Le :

Signature du représentant :

Pièces complémentaires à envoyer avec ce dossier :

- Une ou plusieurs photos (jpeg en haute définition - 300ppi minimum)
- Support audio ou vidéo (CD, DVD, clé USB, SD Card) des compositions actuelles
- Une fiche technique avec plan de scène et backline

L'envoi et la signature de ce formulaire valent acceptation du règlement du Tremplin du Mûrs.

À RENVOYER AVANT LE 13 JANVIER 2018

Par courrier :

**Espace jeunes
12 chemin de Bellevue 49610 Mûrs-Érigné**

Par mail :

responsable.jeunes@ville-murs-erigne.fr